

Brezhoneg

21

UNVANIEZH AR GELENNERIEH BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn, 56 000 Gwened

PENNAD-STUR

gant

Tugdual KALVEZ

stad ar stourm

I.U.F.M. : STUMMADUR AR VISTRI-SKOL

Hor pal, er bloaz-mañ, a oa dont a-benn da lakaat stummañ ar vistri-skol brezhoneg en I.U.F.M. a vo e Breizh . Rektor Roazon en deus asantet staliañ ur " skeul " ispisial evito . Suraet e oa bet deomp gantañ d'ar 4 a viz Ebrel 1990 . Abaoe en deus kardarnaet e ziviz el lizher en deus kaset da Ber-Ivon Tremel, depute Aotou-an-Arvor . Kavet e vo e luc'hskrid amañ war-lerc'h .

Ar gudenn a chom c'hoazh eo gouzout pet skolaer a vo degemeret bep bloaz en I.U.F.M. -se . Ha graet e vo ur genstrivadeg distak diouzh ar genstrivadeg evit an holl, e-giz m'hon eus goulennet ? N'eo ket sur tamm ebet . Neuze e chom an dañjer da gaout droad da vont en I.U.F.M., met hep ma vo digoret postoù deomp . Afer ar c'h/C.A.P.E.S. brezhoneg a grogfe en-dro ...

Skrivet hon eus div wech da rener ar C.R.D.P., zo e penn ar bodad-labour a bleustr war an I.U.F.M. e Akademiezh Roazon . Respont ebet betek bremañ . Bet en deus bet an teuliad hon eus savet (kavet eo bet mat-tre gant ar Rektor) hag implijet eo bet er bodadegoù-studi . Met, tu a vo da welout anezhañ ez personel ? N'eo ket sur ... Atav hon eus gounezet un tamm mat eus hor stourm, met dav eo bremañ kas anezhañ betek penn .

STATUD AR GELENNERIEH

Bremañ ma vefe diskoulmet afer stummadur ar skolaerien _ gant ar poent diasur meneget amañ a-raok _ e vo ret klask unanaat statudoù ar gelennerien . A-benn un nebeut bloavezhioù ne vo ket " A.E."-ed kén . Strollad an " M.A."-ed a zleo mont da get ivez . Ne chomo nemet ar re sertifiet hag an dud agrejet . E brezhoneg e tle bezañ heñvel . Hag ar gelennerien brezhoneg o do c'hoant da cheñch danvez, da lâret eo dilezel o danvez orin (galleg, jedouriezh, saozneg, h.a.) evit dont da vezañ kelennerien brezhoneg da vat, a zlefe gallout hen ober, ha derc'hel an hevelep statud (sertifiet pe agrejet) . Ar gudenn-mañ a vo da vezañ studiet pizh hag ur raktres kinniget d'ar ministr .

AR C'HAPES BREZHONEG

Abaoe m'eo bet digoret klasoù divyezhek ezh eus lod eus hon izili o deus cheñchet

ali a-zivout ar c'hapes brezhoneg . Kavout a ra dezho n'eo ket ken fall, a-benn ar fin, hor c'hapes daoubennek ; ne vefe nemet astenn an eil lodenn d'an holl zarvezioù ha neket da bevar hepken . E-giz-se hon efe, hervezo, kelennerien ampart da gelemn an eil danvez er c'hlasoù divyezhek . An dafjer da welout ar c'helenner lakaet da gelemn an eil danvez hepken a vefe c'hoazh, setu perak e choman-me a-du gant ar c'hapes hollvrezhoneg ... Roit deomp hoc'h ali, mar plij .

KUDENNOU ALL

N'eo ket ar c'hudennoù a vank, c'hwil 'oar mat . A-benn nebeut e yaimp en-dro da welout ar Rektor, da gomz eus ar postoù brezhoneg dreist-holl, met ivez diwar-benn ar c'hapes, ar brezhoneg e brevet-ar-skolachoù, h.a.

Abaoe ur bloaz hanter e c'houlennomp gant Jospin digor ur genvrentaerezh ganeomp diwar-benn holl gudennoù ar brezhoneg en Deskadurezh . En aner ! Ne respont ket deomp . E miz Meurzh en doa lakaet ur sekretourez eus ar ministerezh da lavarout deomp, dre bellgomz, mont e darempred gant ar Rektor, un den-e-karg hep galloud war hor c'hudennoù pouezusaf . Kejet hon eus ivez gant dilennidi ar P.S., met dor Jospin a chom atav serret mat . Ha n'eo ket hefevel e-kefever Diwan ? Petra ober, neuze ? Lavarit deomp !

An holl gudennoù-mañ a vo studiet(ganeoc'h)e-pad ar bodadeg-veur a vo er bloaz-mañ d'ar sadorn 22 a viz Gwengolo, da 2 eur 1/2, e Pondi . Kasit deomp ho kinnigoù en a-raok . Ha, war-lerc'h, vakafsoù mat (vakafsoù stourmerien !) d'an holl !

Tugdual KALVEZ

Les langues régionales aussi

Ni ne peut contester que les adultes de demain devront manipuler une ou plusieurs autres langues que la leur, de façon à ce que les échanges soient possibles non seulement dans le cadre de l'Europe, mais aussi du Monde. C'est le rôle du Collège, puis du Lycée et de l'Université d'enseigner les langues que les jeunes auront choisies. Le rôle de l'Ecole Maternelle, puis de l'Ecole Primaire est de sensibiliser, puis de préparer à cet enseignement et non d'enseigner ces langues. Nous assistons à la mise en place d'un plan d'enseignement de l'anglais dans les écoles, plan qui coûte très cher pour un résultat très aléatoire. Je redis que le but est de « sensibiliser ». Or, pour cela, dans de nombreuses régions de France, existent les langues régionales. Et ces langues, pratiquées ou comprises par un très grand nombre d'enseignants, peuvent jouer ce rôle de sensibilisation aux autres langues. Il faut ajouter que ces langues sont l'expression d'une culture que les enfants vivent plus ou moins et ont donc un support affectif indispensable à tout enseignement en direction des enfants. Il s'agit là d'utiliser un moyen de l'environnement immédiat des enfants pour leur éducation à long terme. André FAURE (41)

L'ECOLE LIBERATRICE N° 29 - 26 MAI 1990

enklask

AMAN WAR-LERC'H E KAVOC'H UR FICHEENN

ENKLASK DA LIESPENNAN HA DA RETN D'HO LISEIDI DA LEUNIAN .

PERAK E VO GRAET ?

DA GAOUT TITOUROU WAR RATOZHILOU AR SKOLLI A HEULH KENTRELIOU BREZHONEG

HAG ARGUZENNOU DA LAKAAT DA DALVE - ZOUT E-KENVER MINISTR AN DESKADUREZH.

D'ober e penn kentañ miz Gwengolo e vo ha da gas deomp a-raok hor bodadeg-veur (22/9/90) .

Trugarez deoc'h evit ho kenlabour !



UNVANIEZH AR GELENNERIEH BREZHONEG

"An Douarenn", 21. straed an Tier-Barn 56000 Gwened

SONDAGE AUPRES DES LYCEENS .

VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL GRACE A LA LANGUE BRETONNE

De plus en plus s'ouvrent des carrières où le breton est demandé . Ces activités peuvent se dérouler partiellement ou totalement en cette langue . Ainsi, aujourd'hui, certains sont instituteurs, conseillers pédagogiques ou professeurs de breton ; journalistes ou animateurs de radio ou de télévision ; traducteurs, éditeurs, imprimeurs, secrétaires d'association ou de mairie, etc .

Des emplois s'offrent qui ne trouvent pas de candidats, faute de personnel formé compétent en breton . C'est tout particulièrement le cas des instituteurs de breton, mais aussi de journalistes ou de secrétaires bilingues,...

A une époque où il est difficile de trouver du travail, c'est une formation qui s'offre aux jeunes et ira en se développant .

QUESTIONS

Si vous aviez la possibilité de suivre une telle formation, seriez-vous intéressé(e) par le métier :

- 1- d'instituteur de breton :
2- de journaliste bretonnant :
3- d'animateur de radio bretonnant :
4- de secrétaire bilingue breton-français :
5- une autre profession :
6- Pourquoi ?

Ce sondage est seulement indicatif ; il ne vous engage nullement, mais il nous permettra de mener plus loin notre réflexion . Nous vous remercions de votre collaboration .

Facultatif : Ecole
Classe Age :
Nom, prénom

U.G.B.

POSTOU CAPES
BREZHONEG

A
VLOAZ
DA
VLOAZ
...



"Actualités Sociales Hebdomadaires" 16/3/1990

• La télévision en famille
Que pensent parents et enfants de la télévision ? Comment la voudraient-ils ? Comment la regardent-ils ? Les usages de la télévision, voix - M.T.F. - Media, Télévision, et Téléspéciale - Né officiellement le 7 mars, ce mouvement d'auditeurs et de téléspectateurs vise à améliorer les conditions d'usage de la télévision par les individus et des familles et à intervenir efficacement sur la programmation au sein de l'Union nationale des associations familiales (800 000 familles) et à l'Union nationale des associations (U.N.A.S.). Plusieurs actions prévues pour délimiter : la lettre M.T.F. distribuée aux professionnels des médias ; une cellule de réflexion destinée à l'accompagnement des médias originaux, mais et surtout de nombreux originaux, au niveau des départements et des régions.

(U.N.A.S.) - 28, place St Georges, 92000 Nanterre, France
Ligue de l'enseignement - 3, rue Beaumier - 75341 Paris Cedex 07 -
Tel : 43.58.37.33

Bilinguisme breton-français
L'enseignement catholique emboîte le pas à Diwan
Une première en Bretagne : ouverture de deux classes à Vannes pour la rentrée.

Pionnier dans le domaine du bilinguisme en Bretagne, Diwan (800 enfants scolarisés aujourd'hui), crée sa première école en 1978. Cinq ans plus tard, le bilinguisme apparaît dans l'enseignement public en constante progression. Il effectue depuis une percée. Les effectifs sont en progression de 40 % par rapport à 1987. Dans le Morbihan, on compte trois écoles bilingues publiques (Pontivy, Lanester, Brec'h) et une école Diwan à Lorient. Dans l'enseignement catholique, aucune classe bilingue n'existe en Bretagne, un manque qui sera comblé dès la rentrée prochaine à Vannes. Deux classes (une primaire et une maternelle) vont en effet ouvrir leurs portes. Les professeurs sont déjà trouvés. Une autre classe est également en projet dans la Finistère, à Guissey. Jusqu'ici, les parents d'élèves du privé n'avaient pas pris l'initiative. C'est désormais fait et le potentiel de fr-

quantation des classes bilingues est important », explique un parent d'élève, M. Baron.
Une quinzaine d'écoles intéressées
Une enquête de la direction diocésaine de l'enseignement catholique du Morbihan, effectuée auprès de cent écoles primaires privées, met en évidence qu'une quinzaine seraient intéressées par l'enseignement bilingue. D'autre part, cinq maîtres sont prêts à enseigner dès la rentrée de septembre. « Cela devrait permettre de placer en Bretagne, le Morbihan à la pointe du bilinguisme, en ce qui concerne l'enseignement catholique », constate Tugdual Kalvez, président de l'Union des enseignants de breton.
L'expérience basque
Pour annoncer les deux créations de classes bilingues à Van-



Plusieurs enseignants de basque sont venus expliquer leur expérience du bilinguisme.

Fabius à Quimper : l'Europe des régions
Laurent Fabius, accompagné d'Alain Bombard, Georges Fillioud, Louis Le Pensec, Bernard Thureau, Charles Josselin, a démarré hier à Quimper une tournée des régions françaises. Accueilli par le nouveau député-maire socialiste Bernard Poingan, il s'est exprimé au cours d'un déjeuner devant 150 élus bretons de la majorité présidentielle. Son credo de campagne : « Nous voulons une Europe qui donne ses chances à chaque région et non l'Europe conservatrice du "chacun pour soi" qui développerait l'axe nord-sud au détriment des autres régions (telles que la Bretagne). Nous voulons une Europe volontaire qui ait les capacités politiques et les moyens d'action pour aménager l'ensemble du territoire. »

13/5/1989

Enseignement du breton dans le privé
Des parents interpellent la Direction diocésaine

QUIMPER - L'association DIHUN n'a que trois mois. Constituée d'une soixantaine de parents d'élèves des établissements dépendant de la Direction départementale de l'enseignement catholique, elle s'est fixée un objectif précis : encourager l'enseignement du breton en primaire et secondaire. La langue régionale étant, selon elle, le parent pauvre dans ces établissements. Pour passer samedi, installés symboliquement sur les marches de la Maison du Département



Quimper : on ne peut donner l'argent qu'on ne nous demande pas - Françoise ROSSI

« Nous sommes attachés au caractère de l'enseignement privé catholique », précise Odile Le Gall, présidente de DIHUN. Ce qui ne l'empêche pas de déplorer la façon dont on y enseigne le breton. « Pas de continuité de l'enseignement d'une classe à l'autre. Tout est fait au coup par coup », reprend-elle. Alors avec Sœur Anne-Marie Arzur, présidente de Skolig-Al-Louarn, basée depuis 1984 à Plouven, et qui crée un centre culturel, DIHUN a décidé de se battre pour une meilleure organisation des cours de langue régionale de la maternelle à la terminale. Aujourd'hui cela concerne 600 élèves.
Car dépassent les deux responsables d'associations l'apprentissage du breton est complètement absent du projet éducatif diocésain. Alors que le Conseil général dispose de millions de francs pour l'enseignement du breton, de la part de l'Etat de breton, de la part de l'Etat de France, ce qui est garanti dans l'enseignement public. Et de rappeler les accords, les que l'Etat en mai dernier d'une classe bilingue à Guissey. En ce qui concerne le projet établi par Skolig-Al-Louarn, le patron des écoles privées bretonnaises, en octobre, précisée : « Il a été soumis au Conseil général, pour des raisons de budget dans une dizaine de collèges, pour une création d'écoles, et dans les écoles primaires, pour des crédits d'heures d'enseignement ».

La version du problème ne satisfait ni le DDEC ni le DDEP. Le DDEC a voulu faire le point sur la politique de la DDEC, en matière d'enseignement du breton. « On ne fait pas une politique avec de la généralité, on fait une politique avec des moyens », s'il déclaré en préambule, avant d'évoquer les grandes lignes de cette politique. « En ce qui concerne les écoles primaires, une dotation spécifique d'heures de breton, de la part de l'Etat de breton, ce qui est garanti dans l'enseignement public. Et de rappeler les accords, les que l'Etat en mai dernier d'une classe bilingue à Guissey. En ce qui concerne le projet établi par Skolig-Al-Louarn, le patron des écoles privées bretonnaises, en octobre, précisée : « Il a été soumis au Conseil général, pour des raisons de budget dans une dizaine de collèges, pour une création d'écoles, et dans les écoles primaires, pour des crédits d'heures d'enseignement ».

Rassemblement Diwan à Tregunc
Pour le bilinguisme et la fête

TREGUNC - Samedi et dimanche, plusieurs centaines de personnes de tout l'Ouest se sont retrouvées à Tregunc pour la fête Diwan. Après les nombreuses mobilisations pour défendre notre école, nous avons ressenti le besoin de nous retrouver entre nous, simplement pour échanger, boire la fête et parler de ce qui nous est cher : pédagogie et bilinguisme. L'espagnol Younés Bodennec, président Diwan, est l'invité d'honneur de la soirée. Cette conférence-débat, les interventions de Jean-Marie Bressand et de Geneviève Vermes ont été remarquées. Côté fête, les spectacles, avec le théâtre de Plougin, l'acrobate « Ar vu bagan » qui a présenté pour la dernière fois « Kenne, Joy live », la danse à chanté pour les enfants et Marie Bodennec, ont permis de passer des moments de qualité.



A la tribune, samedi, Jean-Marie Bressand, Younés Bodennec et Anne-Vari Chapalain, présidente du bureau européen des langues moins répandues à Strasbourg. Son exposition sur seize langues minoritaires d'Europe a été très remarquée.

Dimanche, Geneviève Vermes, maître de conférences de psycholinguistique à l'université de Paris 8 et présidente de l'Association pour la recherche interculturelle, a

rassemblée une cinquantaine d'adultes, sur le thème « L'évaluation du bilinguisme et de ses effets cognitifs ». Les instituteurs étaient particulièrement attentifs à cette conférence. Geneviève Vermes a étudié le bilinguisme d'enfants arabes, portugais et occitans. Pour ces derniers, elle a pu constater les effets positifs obtenus entre les enfants ayant suivi quelques cours d'occitans et ceux des écoles bilingues catalanes.

IMC « Les pâquerettes »
Objectif : 250 places pour adultes

LANDERNEAU - L'Assemblée générale du centre IMC « Les pâquerettes », à Dinan, s'est tenue en présence d'une cinquantaine de personnes qui ont discuté, par la même occasion, invitées à leur tour, de la situation d'urgence du centre. Celui-ci accueille actuellement soixante-cinq adultes handicapés, et le problème de l'association est toujours d'obtenir un nombre de places suffisant en lieux pour pouvoir les garder une fois parvenus à l'âge adulte. A l'heure actuelle, des adultes handicapés sont toujours hébergés à Dinan, ce qui entraîne des difficultés et des retards dans les versements qui atteignent près de deux millions de francs, nécessitant de mettre la trésorerie en difficulté. Ce problème est néanmoins en voie de règlement, mais l'ouverture au mois de septembre prochain du foyer pour adultes de Ménez-Rozal, qui pourra accueillir quarante-cinq personnes, est attendu avec impatience. Il s'agit d'un bâtiment de six pièces du foyer de Pont-Abbe, érigé par le Département de l'Europe à des quatre-vingt places pour adultes.

apportent une soufflée d'origine mais ne suffiront pas. Aussi, l'association souhaite, à l'horizon 1992, l'ouverture d'un autre foyer à Plouzanet, dissociant de trente lits. Pour sa part, le département n'envisage pas la création de ce nouveau foyer avant 1995. Les efforts de l'association ne sont donc pas pris de désespoir. M. Douvion, directeur du centre de Dinan, considère que la mission de l'association sera conclue à bien quand elle disposera de 250 places pour adultes.

10 Ouest-France 29 D 10

OF 18/06/1990

Ministère
de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Le Directeur du Cabinet

Paris, le 13 MARS 1990

CAB/14 n° 2410

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 28 février, vous avez fait part de votre souhait de rencontrer le Ministre d'Etat à l'occasion de sa participation au Congrès du Parti socialiste.

Il convient de bien distinguer les motifs au titre desquels M. JOSPIN se rendra à RENNES et je ne puis que vous engager à respecter cette distinction.

Par ailleurs, je confirme la réponse faite aux élus et parlementaires bretons venus au ministère de l'Éducation nationale voici quelques semaines : les besoins d'accueil des enfants des écoles élémentaires publiques sont tels qu'ils constituent pour le Ministre de l'Éducation nationale la première priorité. L'opinion ne comprendrait pas qu'avant même de répondre à ces besoins, une initiation à la langue bretonne soit développée, quitte à ce que le niveau d'encadrement des écoles soit sacrifié.

Je rappelle que différentes réponses ont été apportées récemment aux problèmes posés par l'enseignement du breton : création d'un Deug de Breton, solution pour l'école de Brech, plus grandes facilités aux écoles relevant de l'association Diwan dans l'interprétation du protocole d'accord signé le 1er avril 1988. Je vous engage à prendre en compte ces réalités.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Olivier SCHRAMMECK

Monsieur Tugdual CALVEZ
Président de l'Union des Enseignants
de Breton
21, rue des Tribunaux
56 000 - VANNES



UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn, 56 000 Gwened

Le 30 mars 1990

Y.REP.: CAB/14 N° 2410

M. Olivier SCHRAMMECK
Directeur de Cabinet
Ministère de l'Éducation Nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Monsieur le Directeur,

Que M. Jospin n'ait pas eu le temps de nous recevoir lors du Congrès de Rennes du Parti Socialiste, ce mois-ci, nous le concevons fort bien. Les journaux nous ont montré dans quelles péripéties il était impliqué. Cela ne justifie pas ses absences de réponses à nos demandes antérieures de négociation, que nous formulons à nouveau par la présente.

Votre évocation des "besoins d'accueil des enfants des écoles élémentaires publiques" est tout à fait en porte-à-faux avec le problème de l'enseignement du breton ou en breton. Il ne s'agit pas de soustraire des maîtres de l'Éducation Nationale, mais de leur permettre d'intégrer cet enseignement dans leur action. L'opinion publique que vous évoquez, c'est aussi celle des parents qui, ici, demandent le développement de cet enseignement, sans "sacrifice" aucun du niveau d'encadrement, puisqu'il serait exactement le même. Vous préférez employer de faux arguments que d'avouer votre opposition à l'enseignement de notre langue; c'est elle, en fait, que vous sacrifiez.

Les quelques avancées que vous évoquez nous ont été concédées en raison des luttes que nous avons menées et de la compréhension de M. Mitterrand, non du ministère de l'Éducation Nationale. Il nous a fallu huit années d'action pour obtenir le D.B.U.G. de breton; l'action des parents, je ne sais combien d'interventions d'hommes politiques et la menace d'une grève de la faim, pour obtenir l'ouverture de la classe bilingue de Brech, qui prospère et attire des élèves des écoles des environs; notamment des écoles privées... Non seulement ces classes bilingues n'appauvrissent pas le potentiel des écoles publiques, mais elles permettent leur développement... Encore faudrait-il ouvrir sa curiosité à la question pour percevoir tout l'intérêt du développement des classes bilingues breton-français en Bretagne...

Nous vous convions, donc, à une autre perception des réalités, à la création d'un Secrétariat d'Etat aux Langues et Cultures Régionales, à la définition d'une politique cohérente des langues régionales, en tout cas du breton.

Dans cet espoir et cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour U.G.B., son Président,
Tugdual CALVEZ



- 8 -

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21. straed an Tier-Barn. 56000 Gwened

Le 5 février 1990

M. Jack LANG
Ministre de la Culture

Monsieur le Ministre,

Nous avons apprécié votre intervention auprès de la Commission de la Jeunesse et de la Culture du Parlement Européen, le 27 novembre 1989, dont nous avons pris connaissance récemment.

Plusieurs membres de cette Commission s'étant fait l'écho des craintes exprimées par de nombreuses collectivités régionales de la Communauté, de la perte de leur identité linguistique et culturelle dans une Europe du nivellement.

Vous avez répondu avec justesse que, face à ce " complexe des langues et cultures régionales (...), le devoir des autorités municipales, régionales et nationales est de protéger toute forme d'expression de l'esprit (car) les phénomènes de nivellement culturel sont très destructeurs pour nos modes de pensées et nos modes de vie " .

Vous avez encore ajouté : " Je me bats pour la préservation de toute forme de culture . C'est un héritage magnifique pour l'Europe . (...) J'approuve l'emploi des langues minoritaires dans le domaine éducatif, administratif et judiciaire " .

Malheureusement, cet emploi reste encore à conquérir en France . Nous nous permettons de vous suggérer de tirer les conséquences de vos positions que nous partageons .

Le meilleur moyen de passer des positions fondamentales à leur mise en application serait de faire voter par le Parlement une loi donnant un statut de plein droit aux langues et cultures régionales, en reprenant, par exemple, la proposition de loi de Louis Le pensec relative aux langues et cultures de France .

Comme aucune culture, surtout minoritaire, ne peut vivre sans moyens, il conviendrait d'aider les associations culturelles qui œuvrent pour la préservation des identités culturelles régionales . Or, depuis plusieurs années, les dotations de votre ministère ont été sérieusement réduites en Bretagne .

En particulier, notre Union qui regroupe les enseignants professionnels et des associations, organise des stages, édite des ouvrages, etc s'est vue refuser toute subvention depuis 1984, alors que le Fonds d'Action et d'Initiative Rock de votre

... / ...

- 9 -

Ministère vient d'attribuer une somme de 30.000F. à un rocker de Rennes, Dominic Sonic .

Nous avons, donc, l'honneur de solliciter de votre Ministère une subvention identique, afin que nous ayons les moyens de mettre en oeuvre des idées qui vous sont chères .

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations .

Pour U.G.B., son Président
Tugdual KALVEZ

YALC'H U G B

10 000 lur a chomo er c'hef e dibenn miz Mezheven, goude paeñ ar C'Hannadig-mañ, pa oa 20 000 bloaz 'zo. Daoust d'an dispignoù, hon eus gallet derc'hel da vont, a drugarez d'ar skodennoù a oa bet daougementet bloaz'zo. (83 ezel o deus paeet o skodenn er bloaz-mañ, ur 80 all o deus "ankouaet" ober) hag a drugarez d'ar fest-noz a oa bet aozet e Pederneq gant kevrenn UGB Bro Dreger.

Respontoù nac'h zo bet graet d'hon goulennoù yalc'hadoù ouzha departamantoù Il-ha-Gwilun hag Arvor. Ne seblant ket a vije bet kaset goulenn ebet gant izili an departamantoù all, daoust ma kredomp e vije bet tu da gaout digant Penn ar Bed aesoc'h eget digant ar re all. Digant ar rannvro n'hon eus bet nemet promesaoù, ha netra ken.

Goulenn a reomp digant an izili en departamantoù en em vodañ abred e penn kentañ ar bloavezh-skol, evit sevel ar goulennoù yalc'hadoù ouzha ar c'huzulioù departamant. Kement-se a vo lakaet war roll labour ar vodadeg veur a vo dalc'het d'ar sadorn 22 a viz Gwengolo, da 2 eur e Lise Joseph Loth e Pondivi

M K

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE
CN/IB

Paris le 2 Mai 1990

Le Conseiller Technique

Monsieur le Président,

Vous avez appelé l'attention de Monsieur le Président de la République sur la situation de l'enseignement du breton dans l'académie de Rennes.

Le Chef de l'Etat est, comme vous le savez, très attentif aux diverses formes de culture et à leurs conditions d'existence. A ce sujet, l'enseignement du breton, même s'il ne vous satisfait pas encore, s'est nettement développé ces dernières années. Celui-ci existe dans plusieurs écoles, peut être choisi en option de collège, et peut, s'il a été pris comme langue vivante III, être l'une des matières du baccalauréat. En outre, l'enseignement supérieur délivre à présent des diplômes de 1er, 2e et 3e cycle, à l'université de Reims 1.

Il appartient au Ministre de l'Education Nationale de diriger cette politique et d'en assurer la cohérence. C'est pourquoi Monsieur le Président de la République me charge de lui faire part de vos préoccupations. Soyez convaincu qu'il les connaît et qu'il les a examinées en pleine harmonie avec ses collaborateurs, notamment avec le Recteur de l'Académie de Reims.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christian NIQUE

Monsieur KALVEZ
Président de l'Union des Enseignants de Breton
21 rue des Tribunaux
56000 VANNES



UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21. straed an Tier-Barn. 56000 Gwened

Le 16 mai 1990

V.REP.: courrier du 2 mai
1990, CN/IB

M. François MITTERRAND
Président de la République
Palais de l'Elysée
75008 PARIS

Monsieur le Président,

Vous avez demandé à M. Christian NIQUE, votre Conseiller Technique, de répondre à notre courrier attirant votre attention sur les insuffisances statutaires de l'enseignement du breton et l'absence d'une véritable politique en faveur de cet enseignement, en dépit des quelques progrès réalisés ces dernières années.

Il nous étonne qu'à deux reprises, il fasse mention de l'Université et de l'Académie de REIMS, qui n'est pas la ville du sacre de notre langue, loin s'en faut...

Ses propos restent, par ailleurs, d'une généralité qui s'accorde mal à l'urgence de la mise en place d'une politique volontariste, nécessaire pour répondre à la demande qui se développe en Bretagne. Ainsi, l'augmentation des effectifs dans le secondaire a été de 42,32 % depuis 1987.

Nous renouvelons, donc, notre demande de négociation directe avec le ministère d'une politique systématique concertée de l'enseignement de notre langue en Bretagne.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de U.E.B.,
Tugdual KALVEZ



-12-

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, strada an Tier-Barn, 56 000 Gwened

ENTREVUE AVEC M. H. MAISL

RECTEUR DE L'ACADEMIE DE RENNES

le mercredi 4 avril 1990.

DECLARATION INITIALE

Monsieur le Recteur,

Nous vous remercions pour l'entrevue que vous nous accordez. Elle fait suite à notre intervention auprès du ministre, M. Lionel Jospin, pour obtenir une négociation globale, qui permette de définir une politique cohérente de la langue bretonne dans l'Education Nationale.

Il nous faut, en effet, sortir de la situation d'incertitude et du statut fragile du breton. Nous demandons que soient posés des principes généraux ; que soit fixée une direction systématique de développement ; que soient définis des objectifs précis et clairs, impliquant les moyens nécessaires à cette politique. A savoir : assurer la formation nécessaire des personnels, le suivi de l'enseignement pour les élèves, l'identité de traitement dans les établissements secondaires avec les autres langues vivantes, l'accès à tous les examens et concours, etc.

La base de cette négociation est, pour nous, le dossier que nous avons élaboré l'an passé, et que nous vous avons fait parvenir, intitulé : " L'enseignement du breton. Situation et perspectives. 1989 - Programme à court terme pour la promotion de la langue et de la culture bretonnes " .

Répondant par téléphone à notre demande, le secrétariat de M. Jospin nous a prié de solliciter une entrevue auprès de vous. Nous avons dû faire remarquer aux services du ministère que vous n'aviez pas les pouvoirs de décision en matière de statut du breton ou du nombre de postes de C.A.P.E.S., par exemple.

Il nous a été répondu de " saisir le Recteur " d'une requête à ces sujets, afin qu'une telle négociation s'engage. C'est ce que nous faisons, donc, aujourd'hui, afin que les points étudiés lors de cette entrevue soient le lancement de cette négociation.

Rennes, le 4 avril 1990. Pour U.G.B., son Président,
Tugdual KALVEZ

Keuz hon eus n'hallomp ket reiñ da lenn d'an izili danevell an emgav
gant Rektor Roazhon pa n'eo ket bet kaset dimp.



-13-

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, strada an Tier-Barn, 56 000 Gwened

Le 8 juin 1990

Mme Evelyne LE BOT
Présidente des A.P.E.L. de Bretagne
1, place Maréchal Juin
35000 RENNES

Madame la Présidente,

Nous avons lu avec intérêt l'article que " Ouest-France " a consacré, le 1er juin, à votre récente conférence de presse. Vous y évoquez, en particulier, la situation de l'enseignement du breton dans les établissements privés. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès du Recteur d'Académie, afin que l'enseignement catholique dispose de la même gestion des personnels que le public en ce qui concerne la langue bretonne. Il semble ne plus s'y opposer vraiment, mais cela suppose que les D.D.E.C. et les établissements présentent les horaires de breton hors D.G.H. Jusqu'à présent l'Académie y était réticente, car, dans le passé, des heures affectées au breton ont été utilisées à d'autres fins, au moins dans le Finistère... Les D.D.E.C. semblent retrouver de l'intérêt pour l'enseignement de notre langue, et nous nous en félicitons ; la dotation hors D.G.H. permettra d'en assurer le développement.

Par ailleurs, contrairement à ce qu'avance l'article précité et la rectification du jour suivant, il n'y a pas dans le privé de classe véritablement bilingue, mais seulement une initiation au breton. Il serait souhaitable qu'un tel enseignement s'y développe, quand il touche 476 élèves de 28 classes du premier degré dans le public, et plus dans les écoles Diwan. Deux projets sont actuellement à l'étude à Quissény et à Vannes. Vous pouvez contribuer à les faire aboutir ; votre soutien sera le bienvenu.

Nous vous suggérons, donc, d'intervenir auprès des D.D.E.C. en ce qui concerne le premier point, auprès des parents en ce qui regarde le second, car leur action est déterminante.

Restant à votre disposition pour plus de précision, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président de U.G.B., Tugdual KALVEZ



-14-

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, strada an Tier-Barn, 56000 Gwened

L' UNION DES ENSEIGNANTS DE BRETON
FAIT CONDAMNER L' ETAT

Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg a intenté un procès à l'Etat devant le Tribunal Administratif de Rennes pour non-remplacement d'une institutrice de breton de l'école maternelle du Faux-Font, à Rennes .

La loi prévoit, en effet, qu'un suivi de l'enseignement doit être assuré, cet enseignement fut-il facultatif, sans quoi la formation serait incohérente, soumise à tous les arbitraires et l'intérêt des enfants serait gravement lésé .

L'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine invoquait l'absence d'instituteurs de remplacement, quand l'Union des Enseignants de Breton avait proposé plusieurs candidats, titulaires de la licence en langue bretonne, proposition restée sans écho .

En conséquence, le Tribunal a estimé que " le ministre de l'Education Nationale n'établit pas, dans les circonstances de l'espèce, que l'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine aurait pris toutes les dispositions utiles pour assurer, dans un délai raisonnable, le remplacement de l'institutrice rendue indisponible dès le début de l'année scolaire " . En conséquence, " l'administration a manqué à son obligation d'assurer la continuité du service public de l'enseignement " et " elle a commis ainsi une illégalité " .

L'Union des Enseignants de Breton espère, qu'à la suite de ce jugement, l'Etat prendra, enfin, toutes ses responsabilités pour assurer la formation d'instituteurs de breton _ ce qu'il n'a jamais fait jusqu'alors, les maîtres devant se former eux-mêmes, tant au niveau de la langue que de sa pédagogie _ et, ce, en quantité suffisante pour se donner un volant de remplacement, dans le cadre des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres qui vont être mis en place .

Le nombre d'élèves intéressés par les études de breton est en pleine croissance, tant en ce qui concerne les classes bilingues que dans le secondaire . Il faut, donc, que l'Etat assume pleinement ses obligations . L'Union espère que ce sera le début d'une politique volontariste de l'enseignement de la langue bretonne .

U.G.B. - 09/6/1990

KELOU DIWEZHAN : Galv en deus graet ar Ministr a-enep barnedigezh lezvarn Roazhon a-zivout an afer-se.

"UNION DES ENSEIGNANTS DE BRETON" 21 rue des Tribunaux 56000 Vannes



-15-

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, strada an Tier-Barn, 56000 Gwened

29/11/1989
ENTREVUE AVEC M. M. QUENET
RECTEUR DE L'ACADEMIE DE NANTES

I.- SITUATION DE L' ENSEIGNEMENT DU BRETON EN LOIRE-ATLANTIQUE :

Actuellement, le breton est traité par vacations, avec regroupement des élèves, comme pour toutes les langues rares . Il n'y a pas de cours à l'Ecole Normale . Il n'y a pas de stages, car il n'y avait pas assez de candidats intéressés . Un état de la situation (chiffré) sera établi par M. Martin, Directeur de Cabinet et sera envoyé prochainement à U.G.B.

2.- ENQUETE :

Le Rectorat ne fera pas d'enquête, cette année scolaire, sur la demande d'enseignement du breton, mais M. le Recteur ne s'oppose pas à ce qu'une enquête soit faite par l'Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton . Il souhaite être informé des résultats .

3.- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DU BRETON EN LOIRE-ATLANTIQUE :

Ce sera suivant la demande . S'il y a développement de celle-ci, le Rectorat souhaiterait créer un ou plusieurs pôles, selon le nombre d'élèves, afin qu'il n'y ait pas de fluctuations .

M. le Recteur n'est pas contre l'implantation d'un poste de C.A.P.E.S. de breton à Nantes, si le nombre d'élèves le justifie .

4.- SECTION DE CELTIQUE A L'UNIVERSITE DE NANTES :

Le Rectorat ne peut intervenir dans les affaires universitaires . Ecrire au Président Serge Renaudin qui négocie actuellement un contrat Etat-Université avec le ministre, pour lui proposer la création de cours de breton, dans la perspective d'implantation d'une véritable section de celtique .

5.- COOPERATION UNIVERSITAIRE :

Selon M. le Recteur, la coopération entre les Universités de Rennes et de Nantes est bonne et est appelée à se développer, dans le sens de la complémentarité .

6.- DIVAN BRO-NAGNED :

La question des locaux concerne la municipalité . M. l'Inspecteur d'Académie est très réservé quant à l'implantation de Divan en Loire-Atlantique . La situation actuelle est une situation d'attente, tant que le Rectorat n'aura pas reçu de réponse du Ministère qu'il a consulté au sujet de l'extension à la L.-Atl. de l'accord valable pour l'Académie de Rennes . Une convention nouvelle entre l'Etat et Divan est en préparation . Pour y intégrer la L.-Atl., il faudrait solliciter des appuis du côté des élus .

U.G.B.

"UNION DES ENSEIGNANTS DE BRETON" 21 rue des Tribunaux 56000 Vannes



-16-

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, strada an Tier-Barn, 56000 Gwened

Le 11 février 1990

M. Michel GAYRAUD
Recteur de l'Académie de Nantes
La Houssinière _ B.P. 972
44076 NANTES Cedex

Monsieur le Recteur,

Nous vous prions de trouver ci-joint le compte-rendu, établi par nos soins, de l'entrevue que nous avait accordée M. Maurice QUENET, votre prédécesseur, le 29 novembre 1989.

Un état de la situation de l'enseignement du breton en Loire-Atlantique devait être élaboré par le Rectorat : établissements où il est enseigné, nombre d'élèves, nombre d'heures, niveaux de classes, type d'enseignement (LV2, LV3, facultatif), situation des enseignants (capessiens de breton ; autres titulaires enseignant : en heures supplémentaires ou heures à taux spécifique ou à l'intérieur de leur service statutaire ; enseignement sur poste à dotation spécifique langue régionale, ...) Nous vous serions reconnaissants de vouloir nous le faire parvenir prochainement, comme promis par votre prédécesseur.

Enfin, nous aimerions connaître la réponse du Ministère au sujet de l'extension à la Loire-Atlantique de l'accord passé entre Diwan et le Rectorat de l'Académie de Rennes.

Vous remerciant à l'avance de l'envoi de ces renseignements, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de U.G.B.,
Tugdual KALVEZ



-17-

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, strada an Tier-Barn, 56000 Gwened

Le 22 avril 1990

M. le Recteur d'Académie
La Houssinière _ B.P. 972
44076 NANTES CEDEX

Monsieur le Recteur,

Nous avons pris connaissance des résultats de l'enquête réalisée en Loire-Atlantique, auprès de la moitié des élèves du secondaire, par la section départementale de l'Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton.

Ils nous paraissent très encourageants et justifient la création de deux postes et demi de professeurs de breton au moins à la rentrée 1990. Notre Union serait très favorable à l'installation à Nantes de l'unique poste de C.A.P.E.S. au concours cette année. Les autres pourraient être des dotations spécifiques, telles qu'elles se font dans l'Académie de Rennes pour notre langue.

Votre prédécesseur que nous avons rencontré le 29 novembre 1989, nous avait donné son accord à une telle implantation, pour le cas où l'enquête en cours à l'époque révélerait une demande la justifiant. Il semble que ce soit bien le cas et nous attendons une décision allant dans ce sens. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Tugdual KALVEZ
Président de U.G.B.

AR BREZHONEG E BRO NAONED

"Rapport sur la demande d'enseignement de breton dans les établissements secondaires publics de Loire Atlantique" a zo un teuliadig savet gant Kevrenn APEEB Bro Naoned diwar un enklask kaset da benn e miz Genver ha c'hwevrer gant ar gevredigezh.

518 goulenn, eme an APEEB, a zo bet sinet gant ar familhoù : 417 er skolajoù (un niver uhel awalc'h) ha 101 el liseoù.

Goulenn a ra tud an APEEB ma vo krouet daou bost-labour a gelenn-erien vrezhonek en eil derez en departamant : a-du ganto emañ UGB, pa c'houlenn ur post e kêr Naoned abaoe 1986.

APEEB Bro Naoned 3 str. Harouys
44000 NAONED

MANIFESTADEG ROAZHON
(17 a viz Meurzh) OF 19/03/90

"Socialistes, n'oubliez pas vos promesses à la Bretagne"

Quand les militants bretons discutent dans la rue, cela se voit et s'entend. Samedi après-midi, la police était sur les nerfs à cause de la manifestation organisée par le Comité pour l'unification administrative de la Bretagne. Ceux qui veulent réintégrer la Loire-Atlantique dans la région, l'Union des enseignants de breton. Auxquels se sont joints des militants du Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre et du Mouvement socialiste breton de libération nationale. Au total, 300 personnes.

Drapeaux bretons. Slogans anti-français. Binious et cornues, la manifestation a débuté à 15 heures devant le conseil régional rue Martenot. « Le découpage de la Bretagne n'a aucune justification. Ni culturelle ni économique. Il faut rendre la Loire-Atlantique à la Bretagne. Dans l'Europe qui se dessine, seules les régions fortes tiendront le coup », déclare Jean Cavaer, président du CUAB. Quant aux enseignants de Breton, ils réclament des postes en primaire et dans l'enseignement supérieur. « Il n'est pas admissible que cette année il n'y ait qu'un poste mis au concours au CAPES alors que les besoins sont de cinq postes », affirme Tugdual Kalvez. Sous les applaudissements, le cortège se remet en marche. Direction : la mairie.

Sur la place, il reste une poignée d'irréductibles du quartier de Villejean distribuant des tracts contre le métro aérien. Au son de la bombarde, les deux groupes scandent des slogans anti-métro. Mais les militants bretons et surtout les plus jeunes ne sont pas venus pour cela. Dans la niche de la mairie ils y voient une provocation. Quelques jeunes excités par la présence des barrières et des

policiers - pourtant discrets - se lancent à l'assaut de la mairie. Surprise, la police est débordée. Des coups sont échangés. L'arrivée des CRS rétablit le calme. « Ces jeunes ont plus d'espoir. Les hommes politiques mentent continuellement. Personne n'est capable de leur proposer un grand projet. Alors des actes de violence sont inévitables », estime Jean Cavaer. Il semble que la violence sur la place ait été le fait de quelques agitateurs.

Le cortège s'est rendu ensuite devant le siège de FR3, avenue Janvier. Jean Cavaer et Tugdual Kalvez y sont reçus par le directeur de la station. Les deux hommes ont réclamé plus d'émissions en langue bretonne et le maintien des liaisons entre FR3 Bretagne et les Pays de Loire. « Le directeur nous a affirmé que telle était sa volonté. Mais que pour multiplier les émissions en breton il faut s'adresser au conseil régional qui vote les subventions. » Les organisateurs de la manifestation donnent l'ordre de dispersion. Il est 19 heures. Une cinquantaine de jeunes décide alors de poursuivre et d'aller à l'hôtel Allée où sont logés les gros bonnets du Parti socialiste.

Ces gens-là qui vivent dans des salons luxueux à Paris doivent comprendre que le peuple breton ne veut pas briquer avec l'Europe des riches qu'ils nous préparent », déclare un militant. L'impressionnant dispositif des forces de police dissuade les manifestants de s'approcher de l'hôtel. Ils se contentent de s'asseoir sur la rue et de bloquer la circulation. Finalement, vers 20 heures, les responsables bretons acceptent de quitter les lieux en échange de deux camarades interpellés par la police alors qu'ils essayaient d'entrer à l'Allée.



La manifestation devant le conseil régional



UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21. straed an Tier-Barn. 56000 Gwened

Le 8 février 1990

M. Jean-Marc AYRAULT
Député-maire de NANTES

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous remercions votre municipalité pour l'audience très cordiale que nous ont accordé MM. Maréchal et Pousseur, le 18 novembre 1989, à l'issue de notre manifestation en faveur de la réunification administrative de la Bretagne et du développement de l'enseignement du breton en Loire-Atlantique. Nous croyons utile, trois mois après, de rappeler les idées essentielles que nous avons présentées, et aimerions connaître le prolongement de ces idées dans la réflexion et les actions de votre municipalité.

I.- La question de la réunification administrative de la Bretagne nous paraît importante et nous croyons qu'elle doit être réglée avant 1992, afin de permettre à la Bretagne entière d'affronter l'ouverture des frontières de l'Europe dans les meilleures conditions. Sa solution ne relève, certes, pas de la ville de Nantes seule, mais son poids économique et politique est tel qu'il est déterminant pour la décision finale.

Nous pensons que l'initiative doit venir de Nantes et ce sera à son bénéfice. Nous approuvons pleinement les contacts pris avec les autres villes de Bretagne. Il serait utile d'aboutir à une ligue des villes bretonnes qui, à l'image de l'association florissante des villes de la Hanse, pourrait amener la prospérité à la Bretagne, dans l'Europe ouverte qui se met en place.

Nous approuvons la politique d'un rapprochement progressif, pourvu que la volonté d'aboutir à la réunification oriente cette action.

La réunification n'empêchera pas la collaboration avec les régions voisines sur des projets précis communs, tels la route des estuaires... Elle aura l'avantage, en reconstituant une région homogène, d'amener le développement équilibré de la Bretagne où la Basse-Loire est le pôle industriel, et de stimuler les énergies au service d'une cause à laquelle les Bretons croient et pour laquelle ils sont prêts à se dévouer.

... / ...
Kerzadec'h 1990



-20-

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21. straed an Tier-Barn. 56 000 Gwened

Le 7 juin 1990

M. Lionel JOSPIN
Ministre de l'Education nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Suite à l'enquête réalisée en Loire-Atlantique, mettant en évidence une forte demande de cours de breton dans le second degré, nous demandons l'implantation à NANTES du seul C.A.P.E.S. mis au concours cette année.

Le nombre croissant d'élèves dans le secondaire depuis 1987 (+ 42,32 %) montre l'insuffisance de la dotation en postes de C.A.P.E.S. de breton : un seul chaque année depuis trois ans.

Nous demandons à bénéficier de la même considération que les Corses et attendons en 1991 une dotation proportionnelle à l'importance des populations concernées.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour U.E.B., son Président,
Tugdual KALVEZ



-21-

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21. straed an Tier-Barn. 56 000 Gwened

ASSEMBLEE GENERALE DU C.A.U.B. - 12 MAI 1990, NANTES - PROPOSITION DE
MOTION

En dépit des promesses personnelles de M. Mitterrand, en 1974 et 81, le pouvoir se refuse à réviser les limites administratives de la Bretagne. Ce faisant, il la condamne à un déséquilibre regrettable, ne permet pas son développement intégral et divise les forces sociales capables de réaliser son aménagement.

Relayé par un certain nombre de maires socialistes, le gouvernement voudrait mettre en place un "Grand Ouest" hétérogène et sans âme, fondant sa logique sur la grandeur géographique des régions. Il oublie que le Luxembourg, par exemple, à peine grand comme un département, connaît une prospérité exceptionnelle. Il s'oppose aussi, par là, à ce qu'écrivait François Mitterrand lui-même, le 4 mai 1974 : " Plus encore qu'au problème de l'étendue géographique, j'attache une grande importance au contenu de la région, et je considère qu'elle doit être l'un des niveaux où le citoyen se sentira à nouveau responsable. La Bretagne ne semble d'ailleurs la région-type où cette responsabilité pourrait s'épanouir dans les domaines économique, social et culturel".

Une région ne peut, en effet, se développer harmonieusement que si elle forme une entité humaine, historique, culturelle homogène. Sans cette unité, elle est vouée à végéter.

En conséquence, le C.A.U.B. refuse un pseudo-région du "Grand Ouest", qui ne présente aucune unité susceptible de permettre un développement équilibré de ses composantes, mais se prononce pour une Région Bretagne dans ses dimensions historiques, véritable entité capable de mobiliser les énergies.

Pourtant, les nécessités économiques et la perspective de l'Europe de 1992 en particulier, obligent à des aménagements concertés entre régions limitrophes. Le C.A.U.B. se déclare favorable à une sérieuse coopération interrégionale sur des projets soutenus par des intérêts communs. Il est en particulier partisan de l'organisation de l'Arc Atlantique, dont la Bretagne est le centre, c'est-à-dire à la coopération entre pays et régions de la partie la plus occidentale et la plus délaissée de l'Europe, dans la perspective d'un aménagement concerté et du soutien d'une Europe unie et soucieuse de justice économique et sociale.

Unvaniezh ar Gelernerien Brezhoneg
Pour le Conseil d'Administration,
Tugdual KALVEZ

Nous attendons, donc, des initiatives spectaculaires de Nantes dans cette perspective et vous pouvez compter sur notre soutien le plus total dans cette voie .

2.- En ce qui concerne l'enseignement du breton, nous souhaitons le soutien de la municipalité pour que l'inventaire des besoins, entrepris par l'Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton de Loire-Atlantique, puisse avoir lieu cette année dans les meilleures conditions, afin que l'on puisse prévoir l'implantation des postes d'enseignants nécessaires .

Jusqu'alors le découpage administratif a été le prétexte invoqué pour refuser aux élèves la possibilité d'étudier le breton et, de là, en niant la demande, de " justifier " le refus d'implanter des postes de professeurs à Nantes .

Il nous paraît urgent d'obtenir qu'un poste de C.A.P.E.S. de breton soit implanté à Nantes à la prochaine rentrée .

3.- Enfin, il convient de trouver à l'école Diwan, dans les meilleurs délais, malgré les oppositions de certains personnels de l'Education Nationale et de l'Inspecteur d'Académie de Loire-Atlantique, un local qui permette son fonctionnement normal . Diwan est, en effet, une école laïque et cogérée par les parents et les enseignants . Même si son intégration a été refusée par l'Education Nationale, Diwan rend un service public et mérite, de ce fait, d'être soutenu et aidé dans son développement . Nous savons que vous ferez le nécessaire .

Nous vous remercions à l'avance des démarches que vous entreprendrez sur ces trois points et des informations que vous nous en donnerez .

Croyez, Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers, en nos sentiments les meilleurs dans la promotion de la Bretagne intégrale .

Pour Unvaniezh ar Galemmerien Brezhoneg,
son Président, Tugdual KALVEZ

La langue bretonne veut faire son entrée à l'école

Le breton peut et doit être enseigné dans les collèges et lycées de Redon. C'est le pari lancé par plusieurs profs redonnais, membres de l'Union des enseignants de breton. Leur démarche se veut d'une grande simplicité : les enseignants qualifiés et diplômés existent sur place, il ne reste plus qu'à lancer une enquête pour recenser les élèves intéressés.

La balle est dans le camp de chefs d'établissement, qui viennent de recevoir un dossier complet sur l'enseignement du breton à l'école, mais aussi sur la place tenue par la langue bretonne dans l'histoire de Redon. Très bien fait, ce document est remis aujourd'hui mercredi au recteur d'Académie par Jakez Kalvez, président de l'Union des enseignants de breton.



Une expérience d'enseignement du breton est menée depuis deux ans au collège Bellevue. Jean-Jacques Boidron, professeur de lettres-histoire-géographie, mais également licencié de breton, anime une heure de cours par semaine pour une dizaine d'élèves. Son objectif ? « Apprendre aux élèves un énoncé simple au bout d'un an », mais aussi leur donner des bases de culture générale sur l'histoire et la civilisation bretonnes.

Ce type d'enseignement est possible dans tous les collèges et lycées redonnais. A Beaumont, Pierrick Le Dantec (professeur d'allemand) est licencié de breton, tout comme Emile Granville, professeur de mathématiques à Marcel-Callot, et Jacques-Yves Mouton, professeur d'anglais au Cleu Saint-Joseph.

Quel est l'intérêt d'apprendre le breton aujourd'hui ? « Nous ressentons un manque chez les jeunes par rapport à leur propre culture, note Emile Granville. A l'heure de l'Europe, nous avons des richesses à montrer, et bien souvent ce sont les étrangers qui nous font découvrir tout l'intérêt de notre culture ».

Ancrage

Une culture bretonne très ancrée dans l'histoire du Pays de Redon. C'est ce que démontre d'emblée le dossier concocté par les enseignants. Dans son entier, le pays a parlé breton durant plusieurs siècles, notamment dans la vallée du Don en Loire-Atlantique. « Les noms en ker sont caractéristiques du XII^e siècle, écrivent-ils. Et l'on a parlé breton autour de la ville de Redon beaucoup plus tard, à Saint-Vincent sur Oust par exemple, jusqu'au XVI^e siècle ».

Clé de voûte de l'histoire bretonne

Les enseignants note aussi toute l'importance du cartulaire de Redon, le « document le plus important permettant d'étudier le vieux-breton ». Et de noter bien entendu la devise en breton de la ville de Redon : « Redon, ker vihan, brud vras », qui rappelle que Redon est un haut lieu de l'histoire de Bretagne.

Redon et la Bretagne ont une histoire riche et tourmentée, que les professeurs se proposent donc d'enseigner de pair avec la langue bretonne. « L'histoire de Redon, disent-ils, constitue une clé de voûte de l'histoire bretonne, dans laquelle la langue a bien sûr sa place ».

L'enseignement du breton n'est certes pas une nouveauté à Redon. De 1979 à 1980, l'association Koum Nommeo organisait des cours au centre social. Et en 1983 fut créé le Club des bretonnants qui réunit des bretonnants désireux de converser en breton ou d'apprendre à lire le breton. De plus, depuis 1987, l'association Gwerzenn organise des cours au centre social.

Dans les écoles, la langue bretonne a été enseignée d'une façon discontinue. Dans les années 1970, des cours hebdomadaires d'histoire et civilisation bretonnes et de langue ont été donnés aux lycées Saint-Sauveur et à Beaumont. Mais à l'ore des années 80, la langue bretonne est retournée aux oubliettes. Seul le collège Beaumont a repris le flambeau en 1986-1987, pour le transmettre en 1988-1989 au collège Bellevue.

Engagement

Une évidence : la pérennité de cet enseignement tient plus à la disponibilité (voire l'engagement) des professeurs qu'au nombre des élèves. Il n'est pas difficile en effet de trouver une dizaine d'élèves intéressés par l'apprentissage de la langue bretonne.

Quant au recrutement de professeurs de breton, cela ne pose plus de problème. A l'université de Rennes 2 on peut passer deug, licence, maîtrise, diplôme d'études celtiques, D.E.A., capes et doctorat. On assiste à un renouveau de la culture celtique avec cent quatre-vingts étudiants pour la seule matière « Breton et celtique », sans compter le nombre d'étudiants apprenant le breton dans le cadre d'une unité de valeur libre.

A noter également qu'un certain nombre d'autres « villes d'Europe proposent un enseignement du breton dans leurs universités. C'est le cas de Paris, Londres, Cardiff, Vienne, Hanovre, Oslo, etc. Alors, pourquoi pas Redon ?

Le Barzaz Breizh en exposition dans les écoles

A l'initiative de l'Union des enseignants de breton du pays de Redon, quatre établissements scolaires de Redon vont accueillir tour à tour une exposition sur le Barzaz Breizh et la culture bretonne.

Réalisée par des élèves de 13 à 16 ans du collège du Sacré-Coeur de Vannes, cette exposition en trente tableaux est le résultat final d'un concours organisé à l'occasion du 150^e anniversaire du Barzaz Breizh, ce livre de 90 chants populaires recueillis en Basse-Bretagne par Théodore Hersart de la Villemarqué, publié à Paris en 1839. Cet ouvrage, traduit quelques années après sa parution dans la plupart des langues européennes, rassemble tous les aspects de la tradition bretonne : chants mythologiques ou historiques, chants de fêtes et d'amour et chants sacrés et constitue toujours une véritable bible pour les artistes, écrivains et chanteurs bretons.

450 élèves du collège de Vannes ont dessiné un projet d'illustration d'un poème de leur choix et les meilleures esquisses ont ensuite été peintes sur bois : c'est ce que les élèves, les professeurs et les parents pourront voir jusqu'au 4 mai au CDI du lycée de Beaumont, du 9 au 18 mai au lycée Saint-Sauveur ; du 21 au 26 mai au collège de Bellevue, et du 28 mai au 2 juin.

Parallèlement, les enseignants de breton qui envisagent de lancer

un sondage dans les établissements scolaires pour évaluer le nombre d'élèves intéressés par l'enseignement de cette langue présentent des ouvrages récents de breton (manuels d'enseignement, romans, bandes dessinées...) ainsi que la projection d'une cassette vidéo réalisée par FR3 Bretagne, une émission en breton, sous-titrée en français qui présente des chanteurs et des groupes musicaux chantant les poèmes du Barzaz-Breizh.

O.F. 22-4-1990
— REDON —

Bilinguisme

Des enseignants plaident pour l'apprentissage du breton dans les écoles redonaises

L'association redonnaise Gwezenn poursuit son offensive pour susciter l'instauration de cours de langue bretonne dans les collèges, lycées et écoles primaires de Redon. En collaboration avec l'Union des enseignants de breton du pays de Redon (U.G.B.), Gwezenn vient d'adresser un dossier volumineux, comme toujours, aux res-

ponsables des différents établissements scolaires. Dans ce véritable plaidoyer, les militants bretonnants réaffirment la place de la langue bretonne dans le patrimoine culturel du pays de Redon, ne serait-ce que par la devise en breton inscrite au fronton de l'hôtel de ville de Redon, ou encore la toponymie, locale, comme « Bocudon »,

« Coddlo », « Colard », « Collo », « Lanru », « Contraintement à certaines idées reçues, le breton a été et sera, si nous le voulons, à la fois langue d'un peuple et langue de culture, porteuse de tradition comme d'idées nouvelles, port entre notre passé et notre avenir », expliquent les enseignants de breton, qui rappellent que des heures de langue et civilisation bretonnes ont été mises en place ces dernières années en quaranté minutes hebdomadaires au collège de Beaumont et de Bellevue.

« La connaissance de plusieurs langues était courante au Moyen-Age chez les intellectuels et en particulier chez ceux des Marches de Bretagne », précise-t-on encore en citant Tristan « qui pouvait chanter ses lais en quatre langues, latin, gallois, français et bien sûr breton », une manière de justifier le bilinguisme breton-français.

« Malgré l'absence encore d'une reconnaissance officielle, la langue bretonne est au cœur d'une fraction non négligeable de l'activité en Bretagne. Il existe maintenant des offres d'emploi pour lequel-

les la connaissance du breton est souhaitable » (à la bibliothèque municipale de Quimper, au parc d'Armorique...)

Dans le dossier de l'U.G.B. on apprend encore qu'une dizaine de maisons d'édition produisent des livres, disques et revues uniquement en breton, et paraissent à quatre-vingts livres par semaine chaque année en breton.

Une enquête dans chaque établissement

Les enseignants de breton du pays de Redon demandent donc qu'une enquête soit réalisée dans chaque établissement pour déterminer le nombre d'élèves qui pourraient être intéressés par des cours de langue bretonne. « La question n'a jamais été posée réellement. Il est temps de laisser la parole aux élèves eux-mêmes », explique Emile Granville, le président de Gwezenn, qui précise : « Amener l'enfant à bien connaître son milieu, être conscient de son identité, c'est lui fournir les bases solides qui lui permettront de s'épanouir pleinement et de mieux maîtriser son avenir. »

Lannion

Classe bilingue de Joseph-Morand Échange fructueux avec Saint-Herblain

Pendant trois jours, en fin de semaine dernière, les CM1 et CM2 bilingues français-breton de l'école publique Joseph-Morand ont accueilli leurs correspondants de Saint-Herblain, dans la banlieue de Nantes ; unilingues quant à eux. Les Nantais avaient pris contact avec les Lannionnais parce que leur projet d'école tournait cette année autour de la culture bretonne.

En avril dernier, les jeunes Lannionnais s'étaient rendus à Saint-Herblain et avaient fait connaissance alors avec les curiosités de la région, en particulier les marais salants de Brière. A leur tour, les jeunes Nantais arrivés jeudi matin ont fait la découverte du château de Tonquédec, de la réserve ornithologique des Sapines et de Bodou. Samedi soir, à Bep-Le-guer, parents et enfants ont participé à une veillée d'amitié faite de chants et de danses traditionnelles du Trégor et du sud-Bretagne.



Les élèves de l'école et leurs correspondants.

22 - Côtes-d'Armor

Enseignants de breton Deux préoccupations : formation et création de postes

La section départementale de l'Union des enseignants de breton tenait son assemblée générale mercredi à Guingamp. L'occasion de souligner ses deux préoccupations : la formation et la création de postes.

« On ne veut plus être écouté poliment », souligne son secrétaire Jean-Dominique Robin. Et d'ajouter : « Il faut une politique volontariste, prise en charge par l'Etat et les collectivités. Afin que les maîtres puissent enseigner en breton, nous demandons un plan de formation de cinq ans, avec des stages longs. »

Sur le terrain scolaire, les soucieux membres de l'association, qui viennent du public, du privé, de Diwan ou des associations, vont déployer une activité tous azimuts : vers le rectorat, afin d'officialiser dès juin, les nomina-



tions ; vers la direction de l'enseignement catholique, pour développer les classes bilingues ; par rapport aux futurs instituts de formation de maîtres, qui remplaceront les écoles normales à la rentrée 1991, afin d'obtenir le recrutement d'un certain quota d'enseignants bretonnants. Jean-

Dominique Robin insiste également sur « les emplois sociaux offerts aux personnes maîtrisant la langue bretonne, dans les marchés, au conseil général ou régional. » Une campagne en avril 1991 permettra de diffuser cette nouvelle donne.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Yves DOLLO
Député des Côtes-du-Nord
Conseiller Régional
Premier Adjoint au Maire de Saint-Brieuc

YD.ST.57

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, le 15 janvier 1990

Madame Sylvie LE MOAL
PRÉSIDENTE de la FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
de l'U.E.B.
KOAD GOURC'HANTBIHAN
22700 LOUANEG

Monsieur Jean-Dominique ROBIN
SECRETARE DÉPARTEMENTAL

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire,

J'ai bien reçu votre courrier du 21 décembre qui a retenu toute mon attention. J'ai noté avec intérêt vos demandes quantitatives de postes d'enseignants et vos revendications qualitatives tenant à leur formation. Je ne manque pas d'en faire part aux autorités compétentes.

Votre interrogation directe appelle de ma part une réponse claire : sans mésestimer (et qui pourrait le faire!) le travail considérable effectué par le secteur associatif, il faut réaffirmer clairement que l'enseignement de la langue régionale incombe à l'école publique qui, faute de moyens suffisants certes, mais aussi faute d'une volonté politique claire, n'a pas répondu dans ce domaine à ses obligations.

C'est l'une des raisons qui m'a conduit avec mes amis politiques à travailler sur une proposition de loi dont la publication pourrait intervenir dans un délai assez rapide. L'obligation de mise en place d'un enseignement de la langue régionale pour répondre à la volonté des familles y figurera, de même que la mise en responsabilité des départements ministériels concernés (notamment Education Nationale, Recherche, Communication).

Le moment venu, après débroussaillage des premiers projets, nous aurons la discussion qui s'impose avec les praticiens du terrain, dans le cadre de la présentation que je souhaite la plus rapide possible de cette proposition devant le Parlement.

Croyez bien, Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Yves DOLLO

Hôtel de Ville - 22000 Saint-Brieuc - 96 61 29 33

ASSEMBLÉE NATIONALE

Pierre-Yvon TREMEL

Député des Côtes-d'Armor
1er Vice-Président du Conseil Général
des Côtes-d'Armor
Maire de Cavan
PLG/IG/723

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, le 18 Mai 1990

Monsieur ROBIN Jean-Dominique
Ti Ker Coz
Straed An Illiz

22300 BULLIEN-LANNION

Monsieur,

J'avais récemment attiré l'attention de Monsieur Le Recteur d'Académie sur l'importance de prévoir au futur I.U.F.M. de Bretagne, une formation spécifique pour les enseignants des écoles bilingues, et je lui avais fait part de mon soutien à la contribution relative à la formation de ces enseignants, qui lui avait été adressée par l'Association des Professeurs de Breton et l'Association DIWAN.

Il vient de m'informer que pour les maîtres de l'Enseignement Public, il avait clairement indiqué aux Associations qu'il a reçues, que leur formation serait prise en compte par les I.U.F.M.

A cet égard, il a trouvé que le document qui lui a été adressé, était un excellent point de départ pour la réflexion et la réalisation des maquettes de formation.

J'ai tenu à vous faire part de ces informations.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pierre-Yvon TREMEL

Adresse postale : B.P. 151 - 22302 LANNION Cédex
Permanence : 7 place du Marchallac'h - 22300 LANNION Tél : 96 37 27 46

Le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Education Nationale,
de la Jeunesse et des Sports

-28-

Paris, le 11 JUIN 1990

CAB/14 n° 2695

Monsieur le Député et Cher Ami,

L'évolution de la Convention entre le ministère de l'Education nationale, la région, les départements de Bretagne et l'association Diwan, fait actuellement l'objet d'interrogations dont vous vous êtes fait l'écho auprès de moi.

Je vous confirme que je réunirai le 27 juin prochain au ministère de l'Education nationale les représentants des collectivités territoriales signataires du protocole.

Je n'exclus donc aucunement, à terme convenu avec l'ensemble des parties prenantes, de rechercher avec l'association Diwan les moyens de lui assurer les conditions que connaissent les autres associations de langues régionales.

S'agissant par ailleurs de la responsabilité de l'école publique dans l'enseignement du Breton ainsi que vous l'a confirmé mon cabinet avec lequel vous vous en êtes récemment entretenu, je reste particulièrement attentif aux conditions de déroulement de la prochaine rentrée et aux questions que vous avez évoquées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député et Cher Ami, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lionel JOSPIN

Monsieur Pierre-Yvon TREMEL
Député des Côtes-d'Armor
ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université
75355 - PARIS

ACADÉMIE DE RENNES

RENNES, le 8 Juin 1990 -29-

LE RECTEUR

CAB/MH/CP

V/Réf. : YD.PG.ST.658

Monsieur BOLLO

Député des Côtes d'Armor
Conseiller Régional

Hôtel de Ville
22023 ST-BRIEUC CEDEX

COPIE

Monsieur le Député,

Par correspondance du 29 Mai, vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande de création d'un troisième poste d'instituteur formulée par l'école bilingue de ROSTRENEN.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai sollicité du Ministère l'attribution de moyens spécifiques pour l'ouverture de quelques classes bilingues supplémentaires à la prochaine rentrée.

Les décisions de créations de postes dépendent de la réponse ministérielle qui me sera faite.

Je vous prie, Monsieur le Député, de vouloir agréer, l'expression de ma parfaite considération et de mes sentiments
les meilleurs.

LE RECTEUR.

Hubert MAILLÉ

K.B.D.P.
Kelennerien war ar Brezhoneg
en Deskadurezh Publik

K B D P : UL LABOUR FROUEZHUS

Warle 'oa bet diskouezet splann pegen efedus eo al labour kaset da benn gant KDBP (Kevredigezh ar Gelennerien war ar Brezhoneg en Deskadurezh Publik - Rannvro Bariz) ha pegen pennek eo an izili a ya d'ober ar gevredigezh.

DISOC'HOU AR BLOAVEZH-SKOL

Kentelioù brezhoneg a zo bet er bloaz-mañ war an teir Akademiezh Pariz, Versailles, Créteil), e div skol-veur (Pariz III ha Pariz VIII) hag eizh lise (Meudon, Plaisir, Massy, Nanterre, Enghien, Villenoble, buffon, Voltaire).

Ret eo menegiñ en deus bet Serj RICHARD ur post klok (18 eurvezh) war bevar lise hag ez eo bet entitlet evel A.E. brezhoneg daou vloaz' zo. Un trec'h eta.

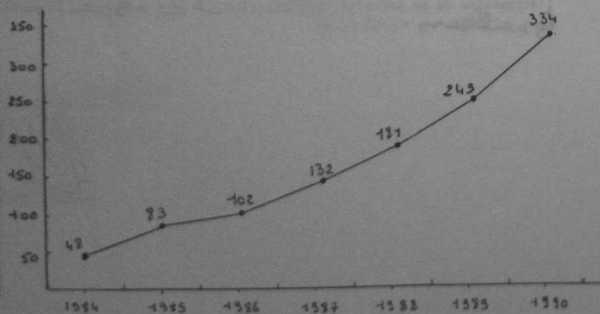
An LV III (Teirvet yezh vev) a zo bet digoret er bloaz-mañ e Plaisir.

Bachelouriezh : 334 skoliad o deus bet tro da dremen an amprou- ennoù brezhoneg er vachelouriezh, ur c'hresk a 34 % e-keñver warlene (249) ! Pevar arnodenner a zo bet pedet, da lavarout eo, unan ouzhpenn : Serj RICHARD, Loïk AR GWENN, Maï DUPUY, Mark GUILHOU.

Dre ar munud, setu penaos eo bet rannet niver ar skolidi-mañ :

- 296 : yezh diret
- 3 : B T S
- 12 : bachelouriezh teknologiel
- 22 : eilvet ha teirvet yezh vev
- 1 : dre skrid.

Krommenn-gresk niver ar skolidi tremenet ganto an amprouennoù brezhoneg abaoe 1984.



Ar yezhoù all, er bloaz-mañ :

- Korseg : 42 skoliad
- Katalaneg : 23 skoliad
- okitaneg : 40 skoliad
- Alzasianeg : 5 skoliad
- Euskareg : 4 skoliad
- Tahisianeg : 5 skoliad.

AR BLOAZ O TONT :

Klasket 'vo digeriñ kentelioù nevez dreist-holl e Pariz hag e Akademiezh Créteil. Stajoù 'vo azet evel bloaz e Lille, Orléans, ha Pariz. Setu deiziadoù ar re-mañ :

Pariz : staj kentañ derez (Skol-Veur Pariz VIII)
06 - 07 - 13 - 14 - 20 - 21 a viz Here.

Pariz : eil staj kentañ derez (Skol-Veur Pariz VIII)
24 - 25 a viz Du 08 - 09 - 15 - 16 a viz Kerzu.

Bez 'vo eus ur staj kembraeg da vare miz Genver pe miz C'Hwevrer.

Orléans : staj kentañ hag eil derez :
15 - 16 - 22 - 23 - 29 - 30 a viz Gwengolo.

Lille : staj kentañ hag eil derez :
06 - 07 - 17 - 18 a viz Du 15 - 16 a viz Kerzu

Mont a raio ar gevredigezh en darempred gant ar MAPPEN a-benn aozañ ur staj evit ar gelennerien e Pariz.

Tu a zo da venegiñ, kement hag echuiñ ganti, ez eus un 10 bennak a stajidi (reoù Orléans, ha Lille dreist-holl) o deus lakaet o anv evit an Deug brezhoneg.

Ma fell deoc'h kaout muloc'h a ditouroù :

K B D P / A P L B
10 st. H. Poincare
75020 PARIS
Pg : 43 64 24 47

Serj RICHARD
Kadoriad KBDF



UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, strada an Tier-Barn 56 000 Gwened

POSTES DE BRETON EN 1990-91

Nous avons eu, parfois, quelques difficultés à juger de l'évolution de la situation de l'enseignement du breton, faute d'avoir reçu les chiffres de cette année. Nous en renouvelons ici la demande.

Nous demandons la mise au concours externe de CAPES 1991 de 5 postes et d'un poste au concours interne (II postes au concours externe depuis 1986 : 5 + 3 + I + I + I) en application de la législation en vigueur : I/9.

Départ.	Commune ou secteur	PREMIER DEGRE	SECONDE DEGRE
2 2	ROSTREHEN CÔTES d'Armor LANNION PLEUMEUR-BODOU FLOUARET LANNION	I poste à créer à l'école primaire bilingue 5 postes de maîtres itinérants I poste à l'école maternelle bilingue	I poste de professeur pour assurer : - 7H. au collège bilingue (60-50) : breton (7 $\frac{1}{2}$), histoire-géographie (3), musique (1) ; - 2H. nouvelles au collège - 9H. actuellement assurées au col par une surveillante d'externat non diplômée de breton enseignement des arts plastiques demandés par M. Denis Prigent (IH. en 6 ^e , IH. en 5 ^e)
2 9	St-RIVOAL DOUARNENEZ Région de CHATEAULIN QUIMPER	nominatation d'un instituteur bilingue compétent au moins /2 2 postes d'instituteurs bilingues (ce n'est pas le travail de conseillers pédagogiques) rétablir le poste d'instituteur itinérant supprimé l'an passé	Créer un $\frac{1}{2}$ poste pour assurer la continuité du breton au lycée pour les élèves bilingues de 3 ^e : lycées Brizeux et de Cornouaille, selon l'orientation choisie (breton enseigné à Brizeux, mais pas de section B; celle-ci existe au L. de Cornouaille, mais pas de breton...) ; <i>à 3 ans</i> et assurer la continuité au Collège Brizeux des cours de breton commencés à l'école F. Buisson.
3 5	RENNES	I poste d'instituteur de maternelle I poste d'instituteur itinérant, chargé notamment du recrutement d'élèves pour les classes bilingues	I poste de professeur installé au lycée Jean Macé, couvrant également les lycées Anne de Bretagne et Bréquigny ... / ...

LA CADEME... ANNADE DE BRETON... 1990-1991

3 5	REDON	Au collège de Bellevue le breton est enseigné à raison de 2H par semaine ; besoin de 2H. nouvelles l'an prochain incorporées dans la D.G.H.	SECONDAIRE - Une enquête est en cours dans tous les établissements secondaires de REDON. Nous demandons la dotation des établissements en H.S. en fonction de la demande.
5 6	VANNES LANNESTER GUENENE LORIENT LORIENT-HENNEBONT- LANNESTER GUENENE PONTIVY	PRIMAIRE I poste d'instituteur bilingue à créer en primaire I poste d'instituteur bilingue en primaire	SECONDAIRE Demande de mutation pour NANTES de M. Roland LEMOIGNE, certifié de breton (d.44). Lycée Marie Lefranc ; I poste libre de culture bretonne (20H.) et un $\frac{1}{2}$ poste de breton (8H.), M. Fagon demandant à retourner à l'établissement où il a son poste. $\frac{1}{2}$ poste nouveau à créer Collège E.Mazé : I2H. 9H. au collège Joseph Loth 10H. au collège Le Goff (dont classe de 6e bilingue)
4 4	NANTES	SECONDAIRE Nous demandons que le poste de CAPES 1990 soit installé à NANTES (I). JUSTIFICATION : 1/. Une enquête faite dans un peu moins de la moitié des établissements secondaires de Loire-Atlantique, donne des résultats justifiant cette implantation. Il en ressort que 374 élèves de collèges et 140 de lycées, soit un total de 514 volontaires pour étudier le breton à la rentrée 90. Entre 10 et 30 demandes dans 2 lycées et 16 collèges. A NANTES-ville 71 demandes en collèges et 57 en lycées, soit 128 au total. 2/. Depuis 1986, M. Roland LEMOIGNE enseigne le breton/et l'histoire (sans la formation nécessaire et aspire à en être libéré) à VANNES, sa famille résidant à NANTES ; il doit, donc, faire la route quotidiennement pour venir à son travail, soit 110 X 2 = 220KM. L'implantation du poste de CAPES de breton à Nantes, permettrait de résoudre un problème humain, tout en donnant satisfaction à la demande qui s'affirme en Loire-Atlantique.	

(I)- M. le Recteur de l'Académie de Nantes, rencontré le 29 novembre 1989, a donné son accord à une telle implantation, pour le cas où l'enquête en cours (terminée fin février 1990) révélerait une demande la justifiant.

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG
04 AVRIL 1990



UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn, 56000 Gwened

NON A L'INJUSTICE !

Le gouvernement montre une nouvelle fois son sens de l'égalité à l'égard des Bretons . Il accorde aux autres écoles en langue nationalitaire de Corse, Catalogne, Occitanie, Pays Basque la prise en charge des salaires de tous leurs instituteurs et la refuse aux écoles Diwan .

Déjà, il a accordé sept postes de C.A.P.E.S. aux Corsees cette année et un seul aux Bretons, quand la Bretagne est douze fois plus peuplée . Et ce depuis trois ans, quand les effectifs du secondaire ont augmenté de 42,32 % depuis 1987 .

M. Jospin accepte de négocier avec les Corsees et fait, depuis près de deux années, la sourde oreille à nos demandes .

Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg appelle tous les sympathisants de la langue bretonne à venir manifester à Landerneau, le samedi 9 juin, à 15h.30, leur réprobation à l'égard du ministère de l'Education nationale et à soutenir la revendication d'égalité de Diwan dont l'existence est remise en cause par les injustices ministérielles .

Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg

04 JUIN 1990

KORSIKA Capes nulet

D'an 9 a viz Mae e kroge amproañnoù ar c'h-CAPES Korseg. Ur vombezenn vogedus a vo taoliet ar sal gant manifesterien, studierien eus ar CSC ha kelennerien eus ar SCI an darn vuiañ anezho, a c'houlenn ma vo krouet ur gwir gCapes korseg, ha neket unan bastard, daoubennek evel a zo bet roet gant gouarnamant Paris.

47 den o doa laket o anv, 15 ne oant ket deuet, 31 o doa kuitaet ar sal hag unan hepken a c'hoantaas tramen an amproañnoù.

Un trec'h evit broadelourien an SCI (sindikad kors ar gelennerien) o deus embannet e oa bet "kennelous" evitio "fiasco ar c'hCapes brezhoneg" (U Ribombu, niv. 371).

Goulnn a ra an SCI a ve aozet ur c'harout eo evit ar gelennerien e karg ar gelenn korseg dija) ouzhpenn. Liammañ kudann kelenner ar yezh ouzh hini ar genofisielded a fell d'ar vroadelourien oer.

A-hend-all e c'houlennont groñs e vefe kaset kuit ar Rector Verlaque, mignon da Basqua.

LIZHIRI DA U G B

- A-berzh Vetig an Dred, eus Lannuon, kelennerez e Skol Ober :
Setu amañ disoc'hoù va seitekvet bloavezh difaziañ e Skol Ober eus an 01/01/89 betek an 31/12/89.

Mat eo din lavarout marteze penaos e c'heller kregiñ gant kentelioù dre lizher S.O. n'eus forzh pegouiz e-kerz ar bloaz. Notennit ivez ne dalvez ar sifroù a roan nemet evit an niver a skolidi bet fiziet ennon gant S.O. Neuze 'ta ez eus bet :

56 skoliad o tegas 386 dever. Skolidi am eus en holl liveoù eus UNAN da BEMP.

Bez ' e oa anezho 42 baotr evit 14 plac'h. E-touez ar re-mañ ez eus bet 14 o kaout un TESTENI-STUDI, da lavarout eo 10 paotr ha 4 flac'h. Evel wazh o deus lakaet 18 miz evit echuiñ o rummad kentelioù. O oad-etre a zo uheloc'hik er bloaz-mañ peogwir e tizh 40 vloaz.

Ret eo lavarout ivez e tegas ar skolidi o devrioù da zifaziañ pa garont hervez an amzer o deus da ziouerout hag alies ar galon o deus da labourat !

=====

- A-berzh Patrig an Habask, kelenner e skol brevez al Likez, e Kemper :

Tamallet hon eus da G'Kerdoncuff, rener skolioù katolik Penn ar Bed, bezañ drouzviet eurioù brezhonek o teuziñ anezho e-mesk an eurioù kelenn all. RESPONT EBET.

Ur steuñvenn a zo bet savet (dindan arouez an nevezadur "an divyezhegezh galleg-brezhoneg" er skolioù katolik) gant roll-studi, pazennoù ret etrezek 1993 hag all. RESPONT EBET.

Fizout a ra an teuliad e daou zen dic'halloud : an Ao. Kervagoret, brezhoneger hag a youl vat evit ar yezh, a zilez ar post a zo gantañ. Egile, gall, en deus erbedet ar skolaerien da chom hep daremprediñ Anna-Vari Arzur... Gaby Maubian hag en deus bet ar galonegezh da stlepel e damalloù da Gerdoncuff dirak an holl, Prezidant an APEC hag all, a zo deuet da vezañ persona non grata. Evit un den en deus labourer kement evit hor yezh er skol ez eo un digoll a zoare...

Stankañ an hent a ra deomp Kerdoncuff, he embann fraezh ne gred ket avat... Gwell gantañ leuskel ar raktresoù da louediñ ha mirout ouzh an traoù da vont war-raok. UGB a rank bezañ prest da ziskouez peseurt perzh a gemer an DDEC e Penn ar Bed e divrezhonekadur ar boblañs. Pegent dizonest int e-keñver o skoazeller politikel feal : kuzul-meur Penn ar Bed, en deus embannet fraezh e harp d'ar brezhoneger skolioù. Ne c'heller ket padout evel-se, distankañ an hent a rankor !

=====

LISE BENJAMIN FRANKLIN - AN ALRE

D'an 9 a viz Mezheven 1990

Hiniv emaoamp bodet evit digoradur devalenn AR C'HOAD BIHAN. E gwirionez n'eo ket bet krouet al lec'hienn-mañ a-nevez er ble-mañ. darempredet e oa gwezh-arall get tud An Alre, a zae da vale dre-mañ alies war-droad. Ar vugale a yae de neual el Loc'h, an tadoù-int da besketa. Lâret e vez zoken e tae an dougerezed tost da willoudiñ da

da vale war gwenodennoù tenn ar flagenn, evit ma teuhe fonnaploc'h o babig war an douar. Dilezet eo bet an teno evit an implijoù-se, ha perchañs eo bet kavet doareoù arall ac'houde... Met chomet eo ul lec'h dispar evit c'hoari skol-louarn.

Tu zo da adstagañ a-nevez, un tamm d'an nebeutañ, get an amzer dremenet ha da zegas implijoù nevez. Ne ya ket kén ar vugale da neuial er stêr, nag an tadoù da besketa enni. Met aesoc'h e vo bremañ monet da vale war ar gwenodennoù nevesaet. Plijus e vo dizoleiñ an natur, al loened hag ar plant. Tu a vo memes da grapañ, ag un tu da unan arall, war jav-houarn a dremen forzh pelec'h. War un dro e vo dizoloet pe addizoloet sevenadur ar vro, dre ar panelloù divyezhek a vo staliet amañ. 'El-se e vo graet al liamm en-dro etre natur ha sevenadur.

Prezegenn bet savet el lise get skolidi brezhoneg ar c'hlasoù diwezhañ

PALIOU U G B

Gounit ur statud evit ar yezh er skol hag ur statud evit ar gelennerien vrezhonek, sed a rank bezañ pal UGB er bloavezhioù da zont.

- Ur statud evit hon yezh, da larout eo dont a-benn da lakaat ar brezhoneg evel yezh vev kentañ (LV1), da lakaat an dibaboù eil yezh vev (LV2) ha trede yezh vev (LV3) da vezañ kinniget er skoloù eil yezh liseoù ma ne vezont ket c'hoazh, gant ar gont eurvezhioù reizh. Kement-se avat a dremen dre greskiñ niver ar postoù-labour brezhoneg e-barzh ar c'hapes, hag er-maez anezhañ, ha dre gas war-raok ar stourm evit ar yezh er gevredigezh dre vras, e-maez ar skolioù eta gant an aozadurioù all : Diwan ha SAB, dreist-holl.

- Ur statud evit ar gelennerien, da larout eo lakaat ar stad da grouiñ gwir bostoù brezhoneg, stabil ha padus, evit kelennerien a gelenn gant statudoù disheñvel : tud skolveuriek (war un danvez n'eo ket ar brezhoneg), tud "Capes"-et war ar brezhoneg, pe war un danvez all, A-E-ed (unanig bennak A E brezhoneg zoken), PEGC-ed (forzh peseurt danvez nemet brezhoneg), M A-ed (II pe III) pe eveshaerien zoken evit ma ne dafe ket ar stad da lakaat ar bostoù krouet nemeto betek-hen, re ar c'hapes, war "implijoù" ar re all, evel ma kinnig ober a-benn-kaer, evit mirout ouzh niver ar gelennerien, ha hini ar skolidi, dreist-holl, da greskiñ.

Unan eus kefredioù all UGB a vefe respont d'an ezhomm hiniennel a stummadur, gant ma vefe roet da anavezout. Unan all c'hoazh a vefe fardañ ar binvioù-kelenn a ra diouer bras : levrioù-deskiñ nevez ha plijus evit ar yaouankizoù a rafe vat da vrud ar brezhoneg, er skolioù evel en diavaez anezho.

Labour zo evit an holl. Seul niverusoc'h emaoamp o kemer perzh ennañ, seul skañvoc'h e vo bec'h pep hini, ha seul vuanoc'h e c'hallimp mont war-raok.

M. K.

Peseurt stajou a vez aozet gant STUMDI ?

Tri seurt stajou a zo :

★ **STAJOU BREZHONEG :**

- Aozet e vezont e doare crash-course.
- Meur a live a vez.
- Padout a reont ur sizhunvezh.

★ **STAJOU E GALLEG DIWAR-BENN BREIZH :**

- "Mieux connaître la Bretagne",
- "Economie de la Bretagne",
- "La Bretagne et son Agriculture".

★ **STAJOU O TENNAN DA VREIZH WAR C'HOULENN AN EMBREGEREZHIOU**

STAJOU STUMDI 1990 - 1991

BREZHONEG

- eus an 30/07/90 betek an 01/08/90 en Orient
- eus an 22/10/90 betek ar 26/10/90 ar Chapel Nevez
- eus an 29/10/90 betek an 02/11/90 e Treglonou
- eus an 18/02/91 betek ar 22/02/91 e Treglonou
- eus an 22/04/91 betek ar 26/04/91 e Treglonou
- eus an 13/05/91 betek ar 17/05/91 en Orient
- eus an 03/06/91 betek ar 07/06/91 e Eus a

Priz ar Stajou ?

Ur priz a-ratozh a 500 lur (*) a vez kinniget gant STUMDI d'al liseidi ha d'ar studierien.

(*) ur sizhunvezh staj, hep kontañ ar bod hag ar boued.



STUMDI

E 1986 e voe savet Stumdi (*) gant tud eus Diwan. Tri den a zo o labourat er gevredigezh: ur rener, Padrig Merien, abaoe 1987, ur sekretourez, abaoe 1988, ur c'helenner war ar brezhoneg, abaoe miz Genver 1990.

Degas sevenadur ha yezh Breizh e stummadur al labourerien eo pal Stumdi.
Deou hent a zo:

. Ar gwir o deus al labourerien d'ur stummadur paeet. Ar "stummadur dibaouez" eo. Bez e kinnig Stumdi dezho sizhuniadoù-studi a-zivout Breizh hag ar brezhoneg.

. Da sikour ar re zilabour da gavout labour, - pe da vroudañ an embregerezhioù da c'hoprañ tud, - ez eus bet savet stajoù, prantadoù-stummadur paeet enno. Dre an emglevioù-se e

vez stummet war ar yezh ur bochad danvez-implijidi vrezhonegerien.

Bez e c'hell forzh piv, a-hend-all, kemer perzh war e gont e stajoù Stumdi. Nemet aozet e vijent a-ratozh evit an embregerezh-mañ-embregerezh, ez eo digor ar sizhuniadoù-emstummañ d'an holl.

Ur stal o werzhañ stajoù eo Stumdi, - dres e-giz ma'z eus stalioù all o werzhañ levrioù.

Un arouez eo e c'hellje un embregerezh mont en-dro diwar c'hoant ar Vreizhiz d'en em anaout.

Paskal Ar Marc'heg

(*) stummadur dibaouez.

**Parler le breton
un « plus » pour
obtenir un emploi**

Formation continue en breton
STUMDI, association issue de Diwan, organisée à Tréglonou
des stages en breton pour les entreprises

Culture bretonne

Un pas vers le marché
du travail

« Stumdi » et la pratique de la langue bretonne

**Insertion sociale
et perspectives d'avenir**

Avec Stumdi

**La langue bretonne
à l'heure de la formation continue**

**La langue bretonne
et les perspectives d'emploi**

Formation continue

**Le premier stage de Stumdi :
« Mieux connaître la Bretagne »**

Premier stage de Stumdi
**La civilisation bretonne
au service des entreprises**

**La culture bretonne
en formation professionnelle**

**Stage de breton à vocation professionnelle
pour une vingtaine d'adultes**

LES MUTATIONS

Les mutations sont des changements :
- de la consonne initiale d'un mot
- provoqués par le mot qui précède.

Exemple : KI : ar o'hi, da gi
KADOR : ar gador, da o'hador

LES MUTATIONS APRES L'ARTICLE

A) Dans les noms singuliers

- a) dans les noms masculins singuliers
 - . pas de mutation FEMN : ar penn HI : an ti
 - . sauf K → C'H KI : ar o'hi KAZH : ar o'hazh

- b) dans les noms féminins singuliers
 - . mutation douce ou courante

K → G	kador, ar gador
T → D	taol, an daol
P → B	paner, ar baner
G → C'H	godell, ar o'hodell
GW → W	gwerenn, ar werenn
B → V	bag, ar vag
M → V	mero'h, ar vero'h
plus	dor, an nor
exception	plac'h, ar plac'h

NB - mutation douce des adjectifs épithètes féminins :
un tad kozh ur yann gozh
ur paotr mat ur plac'h yat

B) Dans les noms pluriels

NB. Ne sont pas précédés d'articles 1) les noms suivis d'un CDV → Ki ar mestr
2) les noms suivis de EBET → N'eus Ki ebet.

LES MUTATIONS APRES L'ARTICLE (suite)

B) Dans les noms pluriels

- a) Pas de mutations pour : 1) les noms communs
2) les noms de personnes FEMININS (pluriels)

SAUF : K = C'H

exemples : kaleroù, ar c'haleroù
Kadorioù, ar c'hadorioù
Merc'hed, ar merc'hed

- b) Mutations pour les noms MASCULINS (pluriels) de personnes

K = G	kelennerien, ar gelennerien
F = B	paotred, ar baotred
T = D	tud, an dud
G = C'H	gallaoued, ar c'hallaoued
GW = W	Owerzherien, ar werzherien
B = V	bugale, ar vugale
M = V	mistri, ar vistri

N.B. Les noms suivants, ne mutant pas après l'article, sont à classer dans la première catégorie :

mammoù, tadoù, testoù, priedoù

LES MUTATIONS DE L'ADJECTIF EPIPHETE

- a) L'adjectif épithète d'un nom mutable mute aussi.

Les noms mutables étant soit : 1) féminins singuliers
2) masculins pluriels de personne
exemples : ar baotred vras
tud vat
mamm gozh

- b) La consonne finale du nom mutable peut empêcher la mutation de l'épithète qui commence par les consonnes K, P, T.

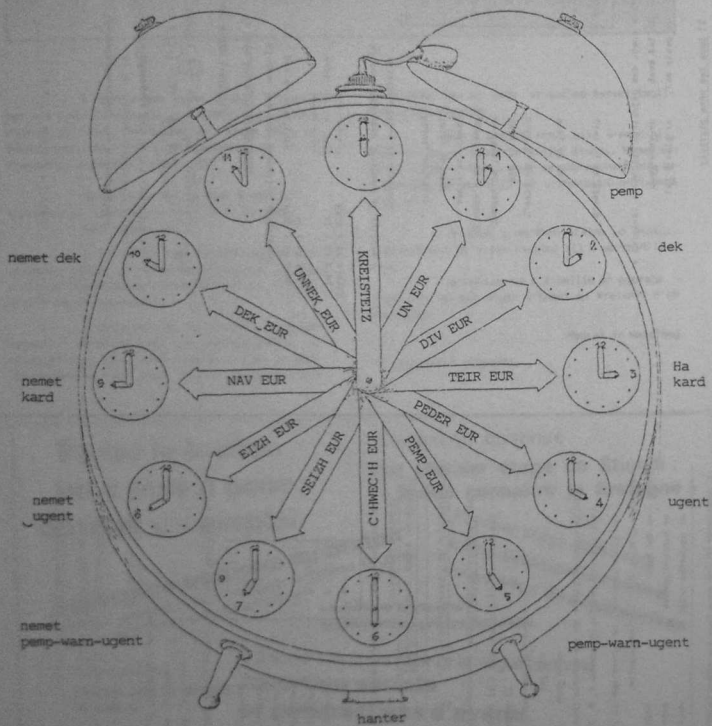
Ces trois consonnes ne mutent que si le nom qui précède se termine par les consonnes L, M, N, R, V, ou une voyelle.

Ainsi : an dud kozh MAIS ar vugale glañv
ar baotred pennek MAIS ar vistri binvidik
ar soudarded trist MAIS ar gelennerien dev

LE COMPLEMENT DE NOM mute dans les mêmes conditions que l'adjectif épithète.

Un diaol goad - labourerien vreizh
MAIS paotred Kerne - tud Komper

PET EUR EO ?



- Da bet eur emañ lein ?
- merenn ?
- adverenn ?
- koan ?
- Da ziv eur.
- Da deir eur.
- Da beder eur.
- Da bemp eur.
- Da dek eur.
- Da greisteis

1

Petra Lenn	a rez ? a ran	ul levr
Komz	a ran	brezhoneg
Prenañ	a rez	bara
Troc'hañ	a ra	kig
Goulenn	a reomp	an eur
Gwelout	a rit	ar c'hastell
Butuniñ	a reont	ar c'horn
Debriñ	a reer	krampouezh

Inf. Aux. Ober
Conjugué Conjugué

3

Petra Ul levr	a lennez ? a lennan
Brezhoneg	a gomzan
Bara	a brenez
Kig	a droc'h
An eur	a c'houlennomp
An ti	a welit
Ar c'horn	a vutunont
Krampouezh	a zebrer

COD Verbe conjugué

2

Piv Me	a lenn ? a lenn	ul levr
K/G Me	a gomz	brezhoneg
P/B Te	a bren	bara
T/D ER	a droc'h	kig
G/C'H Hi	a c'houlenn	an eur
GW/W Ni	a vel	an ti
B/V C'hwil	a vutun	ar c'horn
M/V Int	a val	kafe
D/Z Unan	a zeb	krampouezh

Sujet V. 3e pers. complement
singulier

4

Pelec'h En tren	e lennez e lennan	se ?
Er skol	e komzan	galleg
Er stal	e prenez	bara
War an daol	e troc'h	kig
Digant he breur	e c'houlenn	an eur
E-kichen ar skol	e welomp	an ti
Er-maez	e vutunit	kafe
Er gêr	e valont	
Ouzh taol	e tebrer	

C.I. V. conjugué

N.B. : 1 - Labourat a ra Yann ha Soaz Labourat a reont
- Ne labour ket Yann ha Soaz Yann ha Soaz ne labouront ket

2 - Conjugaison négative : Ne gomzan ket, h.a.

3 - Verbes irréguliers : Bezañ : Kaout | Mont | Ober | Gouzout
participe passé : bet | bet | aet | graet | gouezet
passé composé : bet on | bet em eus | aet on | - em eus | - em eus

4 - Présent : -an -ez - -omp -it -ont -er
Futur : -in -i -o -imp -oc'h -int
Imparfait : -en -es -e -emp -ec'h -ent
Conditionnel : -fen -fes -fe -feep -fec'h -fent

5 - Auxiliaire OBER :
Présent : a ran, a rez, a ra, a raomp a rit a reont
Futur : a rin, a ri, a raio, a raimp, a raec'h, a raent
Imparfait : a raen, a raes, a rae, a raemp, a raec'h, a raent
Conditionnel : a rafen, a rafes, a rafe, a rafemp, a rafec'h, a rafent

NEVEZ EMBANNET

- "BREST, ROAZHON, NAONED, E BREIZH ADUNANET" : Ur gartenn-
bost da gas da Fañch MITT evit goulenn digantañ broudañ e c'houarnamant
da baouez da enebañ ouzh adunanidigezh hon bro, evel me ne eneb ket
ouzh unanidigezh Alamagn. Dre 5 kartenn Hepken, 15 lur franko.

- "GWELEDIGEZHIOU ALANIG" : ur pezhig c'hoari fentus evit
krennarded, 13 pajenn bizskrivet. 15 lur franko.

Chekennoù war anv UGB da gas da M. KERRAIN 50 ar Mailh 35000 ROAZHON

*

*

*

DEUIT HOLL

D'AR SADORN 22 A VIZ GWENGOLO

DA 2.30 EUR

E LISE JOSEPH LOTH

STRAED SANT JOSEF E PONDI

DA VODADEG VEUR U.G.B.